



NOTE D'INFORMATION

CEB 2021 : résultats des recours

L'épreuve externe commune liée à l'octroi du certificat d'études de base (CEB) est obligatoire pour les élèves de 6^e année primaire et de 1^{re} et 2^e années différenciées de l'enseignement secondaire. Les élèves de l'enseignement spécialisé peuvent également la présenter.

Détail des recours introduits en 2021

Pour rappel, les parents d'élèves ont dix jours pour introduire un recours à partir de la notification des résultats par l'établissement.

En juillet 2021, le Conseil de recours contre les refus d'octroi du certificat d'études de base a été saisi de 185 demandes.

Il s'est réuni les 10, 16, 17, 18 et 19 août 2021. Il a déclaré 7 recours irrecevables et 2 recours sans objet.

Le Conseil de recours a examiné sur le fond les 175 recours recevables. Parmi ceux-ci, 146 concernaient des élèves de 6^e primaire ordinaire, 1 dossier concernait un élève de l'enseignement primaire spécialisé, 4 dossiers concernaient des élèves inscrits en 1^{re} année différenciée, 2 dossiers concernaient des élèves inscrits en 2^e année différenciée, et 22 des inscriptions individuelles (élèves inscrits à l'épreuve à la demande des parents).

Au terme de l'examen des dossiers, le Conseil de recours a déclaré 60 recours fondés et 115 non fondés, comme le détaille le tableau ci-dessous.

2021	Recours introduits	Recours non recevables	Recours recevables	Recours annulé	Recours sans objet (CEB délivré)	Recours non fondés	Recours fondés
6 ^e primaire	154	5	146	1	2	101	45
1 ^{re} différenciée	5	1	4	0	0	3	1
2 ^e différenciée	2	0	2	0	0	2	0
Primaire spécialisé	1	0	1	0	0	1	0
Inscriptions individuelles	23	1	22	0	0	8	14
Totaux	185	7	175	1	2	115	60

Pour rappel, le Conseil de recours comprend sept directeurs(trices) d'écoles primaires, un(e) représentant(e) de l'Inspection de l'enseignement primaire et un président.

Historique 2010-2021 des recours

Ci-après, un tableau reprend les chiffres des recours, pour tous les élèves concernés par le CEB, depuis 2010.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021
Introduits	47	68	76	30	164	101	103	247	113	164	185
Recevables	44	65	69	27	159	97	96	246	113	160	175
Fondés	16	31	38	14	37	29	34	64	28	44	60
Non fondés	28	34	31	13	122	68	62	181	85	116	115

Résultats en 6^e primaire

Le tableau ci-dessous détaille spécifiquement les chiffres définitifs d'obtention du CEB en 6^e primaire (pour l'année scolaire 2020-2021).

	Nombre d'élèves	Pourcentage
Inscrits	53 157	100,00 %
Réussite de l'épreuve	46 626	87,71 %
Délibération par l'école	3 399	6,40 %
Recours fondés	45	0,08 %
Non octroi	3 087	5,80 %

Contact presse

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service Presse/Communication
age.presse@cfwb.be
Tél. : 02 690 80 31

Pour davantage d'informations sur le CEB : <http://www.enseignement.be/CEB>